

Foire aux questions / Bourses Erasmus+ STAGES



Critères d'éligibilité

J'ai déjà bénéficié d'une bourse Erasmus+ ETUDES. Puis-je tout de même bénéficier de la bourse Erasmus+ STAGES ?

Oui, vous êtes susceptible de bénéficier d'une bourse Erasmus+ STAGES, même si vous avez déjà obtenu une bourse Erasmus+ ETUDES. Chaque étudiant bénéficie d'un "forfait" de 12 mois de mobilités, études et/ou stages, par cycle d'étude (Licence, Master, Doctorat).

Je suis étudiant(e) Grande Ecole (ex : année de césure) et vais effectuer un stage en dehors de la période d'éligibilité (entre octobre et décembre); puis-je tout de même demander la bourse Erasmus+ STAGES ?

Vous n'êtes pas éligible à la bourse Erasmus+ STAGES. Seuls quelques dossiers d'excellence peuvent éventuellement être sélectionnés, au cas par cas uniquement et en fonction du budget dont nous disposerons, et ce par le biais d'appels à candidatures complémentaires.

Je suis étudiant(e) Grande Ecole et je vais effectuer un stage pendant la période d'éligibilité (ex : été). Cependant, j'ai trouvé mon stage tardivement et n'ai pas pu postuler avant la date limite de candidature du mois de février. Puis-je tout de même demander la bourse Erasmus+ STAGES ?

N'ayant pas déposé votre dossier avant la date limite de candidature, vous ne pouvez pas postuler à la bourse Erasmus+ STAGES. Seuls quelques dossiers d'excellence peuvent éventuellement être sélectionnés, au cas par cas uniquement et en fonction du budget dont nous disposerons, et ce par le biais d'appels à candidatures complémentaires.

Mon stage a lieu du 2 juin au 1^{er} août. Est-il éligible ?

Non, la durée minimale de stage requise est de 2 mois de date à date. Dans l'exemple ci-dessus, votre stage doit s'effectuer au minimum du 2 juin au 2 août.

J'ai déjà commencé mon stage, puis-je postuler à la bourse ?

Non, tout dossier transmis après le début de stage sera refusé.

Procédure de candidature

Je ne parviens pas à accéder à la plateforme de mobilité Terra Dotta. Le message suivant s'affiche lorsque j'essaye de me connecter. Que dois-je faire ?

System : Message

SIS Data Not Found

Your login credentials have been accepted, but no record in the SIS resource could be found matching your ID. This may be a problem with your eligibility to apply, or a problem in the definition of the SIS resource. Please notify the system administrator about this error: iro@audencia.com.

Si vous n'avez pas effectué de mobilité à l'étranger jusqu'à présent, vous ne disposez pas encore de compte (distinct de vos identifiants Audencia). Nous vous invitons à créer un compte à l'aide des instructions suivantes : [Instructions Creation Compte Terra Dotta.pdf](#)

Jusqu'à quelle date puis-je effectuer ma demande de bourse ?

- Pour les stages commençant en janvier, il vous faut soumettre votre dossier avant le 22 décembre. Tout dossier pour un stage commençant en janvier soumis après cette date sera refusé.
- Pour les stages commençant après janvier, vous avez jusqu'au 2 février pour candidater.
- Il faut toujours impérativement soumettre le dossier avant le début de votre stage,

Ma convention de stage doit-elle être signée avant de postuler?

Oui, il vous est demandé de fournir celle-ci avec votre dossier de candidature.

Où puis-je obtenir un modèle de lettre de recommandation?

Un modèle de lettre de recommandation est disponible sur l'intranet :

https://apply.exchangestudents.audencia.com/index.cfm?FuseAction=Abroad.ViewLink&Parent_ID=8997579E-5056-BA1F-74FAE6C0444E44E4&Link_ID=B0F4A01B-5056-BA1F-746DA9F3B475BB65

Puis-je transmettre mon dossier de candidature par e-mail ou le déposer à la Direction des relations internationales ?

Non, le dossier de candidature s'effectue exclusivement en ligne sur la plateforme de mobilité.

Quand obtiendrais-je la réponse à ma candidature ?

Vous serez informés de l'acceptation ou non de votre dossier avant le début de votre stage.

Montant et versement de la bourse

Quel est le montant de la bourse Erasmus+ STAGES?

Le montant est de **320 à 420 € par mois** (à titre indicatif et selon le coût de la vie du pays où vous partez).

Les pays sont répartis en 3 zones:

- Groupe 1 Pays où le coût de la vie est plus élevé

Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Luxembourg, Suède, Royaume-Uni, Liechtenstein, Norvège

- Groupe 2 Pays où le coût de la vie est moyen

Autriche, Belgique, Allemagne, France, Italie, Grèce, Espagne, Chypre, Pays-Bas, Malte, Portugal

- Groupe 3 Pays où le coût de la vie est plus faible

Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Turquie

Quand vais-je recevoir le premier versement?

Le premier versement, correspondant à 70% du montant total de la bourse, sera versé au plus tard au début de votre stage. Assurez-vous d'avoir bien transmis l'ensemble des documents demandés (RIB et test de langue OLS) et que les coordonnées bancaires transmises sont correctes.

Quand vais-je recevoir le second versement ?

Le solde restant de votre bourse sera versé à votre retour dans les 45 jours après avoir effectué l'ensemble des démarches demandées (attestation de présence, test de langue final OLS, questionnaire d'évaluation en ligne). Si vos coordonnées bancaires ont changé, assurez-vous de nous transmettre votre nouveau RIB.